

## BRCGS Food : de la version 8 à la version 9 : les évolutions et changements

### Prérequis

Connaissance de la version 8 du BRCGS Food

### Objectifs pédagogiques

- Identifier les exigences du référentiel qui ont évolué dans cette 9ème version du BRCGS Food
- Identifier les différences et similitudes avec la version 8

### Public visé

Responsable qualité, collaborateurs des services qualité

### Programme

#### A – Contexte réglementaire, juridique et économique du référentiel

Evolutions du référentiel : les enjeux pour l'entreprise ?  
Prise en compte de l'évolution 2020 du Codex alimentarius.

#### B – Exigences nouvelles ou modifiées du BRCGS Food v9 par rapport à la version 8 Analyse des changements :

Par exemple :

- La validation du plan HACCP (2.12.1)
- Le management des fournisseurs et des procédés externalisés (3.5.3 et 3.5.4)
- Les équipements (section 4.6 : 7 exigences au lieu de 2)
- La détection au rayon X (4.10.3.5)
- Les aliments pour animaux (5.8)
- La transformation primaire de denrées animales (viande rouge, volaille, poisson) – (5.9)

#### C – Les modalités d'audit et de reporting : ce qui change Protocole d'audit

Précisions sur les règles de déroulement de l'audit

## BRCGS Food : de la version 8 à la version 9 : les évolutions et changements


### Méthodes et supports pédagogiques

- Exposés, diaporamas, échanges
- Évaluation des acquis par questionnaire en ligne
- Évaluation sur le déroulement de la formation réalisée par les stagiaires
- Remise de documentation et supports de formation
- Feuille d'émargement
- Attestation de formation

### L'intervenante

Christine DECANIS, Ingénieure experte du CTCPA

### Durée, date et lieu

Durée	Date	Lieu
1 session de 3h30 (13h30 à 17h)	5 février 2024	En distanciel 

- La confirmation d'inscription vous sera adressée par mail.
- Si la formation devait être annulée faute de participants vous seriez également prévenu par mail 15 jours avant le début de la formation.

### Coût de la formation

Tarif adhérent AREA	275,00€ HT (soit 330,00€ TTC) / personne
Tarif non adhérent AREA	325,00€ HT (soit 390,00€ TTC) / personne

### Le +

- Un groupe de 12 participants maximum, tous professionnels de l'agroalimentaire afin de partager des expériences et des préoccupations concrètes.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de répondre aux différentes contraintes merci de nous contacter.

